

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 04886
Numéro SIREN : 789 295 706
Nom ou dénomination : 1PULSION

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2022 sous le numéro de dépôt 15536

Anthony HADDAD

Expert-comptable

Membre de l'Ordre de la Région Parisienne

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

Numéro d'inscription : 1100091277

1PULSION

Société À Responsabilité Limitée au capital de 50000 €

Siège Social : 46 RUE DU CLOS DE VILLE 94370 SUCY-EN-BRIE

Siret 789 295 706 00012 RCS CRETEIL

* * * * *

**RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE
LA SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**



RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse sur les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2021 qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité est la suivante :

- Le chiffre d'affaires est de 360 531 € contre 672 459 € l'exercice précédent
- Le résultat d'exploitation est de 10 726 € contre 5248 € l'exercice précédent.
- Le résultat net est de 5434 € contre 81 € l'exercice précédent.
- Les capitaux propres sont de 58 092 € contre 52 658 € l'exercice précédent, pour un capital social de 50000 €.



Mission du commissaire à la transformation

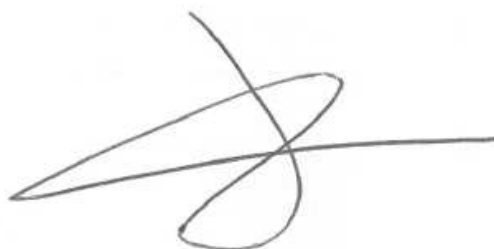
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce, par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Sur la base de nos travaux, **nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.**

À SAINT-MANDE, le 14 Juin 2022



Anthony HADDAD
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

